Service NATIONAL

Internet : http://www.defense.gouv.fr

chaque bureau ou centre du service national administre un ou plusieurs départements

Direction du service national - 60209 COMPIÈGNE Cedex 1
dsn-brc@sga.defense.gouv.fr

Bureaux du service national

LYON
01- 07- 26 - 42- 69
Quartier général Frère
24, Bd Yves Farge
69007 LYON
Tél : 04 37 27 25 08
bsn-lyo@dsn.sga.defense.gouv.fr

MARSEILLE
04 - 05 - 13 - 84
Caserne du Muy
21, rue Bugeaud
13003 MARSEILLE
Tél : 04 91 15 33 00
bsn-mar@dsn.sga.defense.gouv.fr

NANCY
54 - 55 - 57 - 88
Caserne Thiry
45, rue Sainte-Catherine
54000 NANCY
Tél : 03 83 77 24 08
bsn-ncy@dsn.sga.defense.gouv.fr

PARIS
75 - 77 - 93 - 94
Caserne Reuilly
73, Bld Diderot
75012 PARIS
Tél : 01 44 64 24 24
bsn-par@dsn.sga.defense.gouv.fr

POITIERS
17 79 - 86
Quartier Aboville
Bd Colonel Barthal
86000 POITIERS
Tél : 05 49 00 20 11
bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr

BSN DIJON
21 - 25 - 58 - 71 - 89
Caserne Vaillant
24, av. Garibaldi -21000 DIJON
Tél : 03 80 11 21 00
bsn-dij@dsn.sga.defense.gouv.fr

RENNES
35 - 49 - 53 - 72
Quartier Foch
62, Bd de la tour d'Auvergne
35000 RENNES
Tél : 02 23 44 50 04
bsn-ren@dsn.sga.defense.gouv.fr

TOULOUSE
09 - 12 - 31 - 32 - 46 - 65 - 81 - 82
Caserne Pérignon
Rue Pérignon
31000 TOULOUSE
Tél : 05 62 57 38 09
bsn-tol@dsn.sga.defense.gouv.fr

VALENCIENNES
59 - 62 - 80
Caserne Vincent
54, Rue de Lille
59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 23 84 01
bsn-val@dsn.sga.defense.gouv.fr

VERSAILLES
28 - 45 - 78 - 91 - 92 - 95
Caserne d'Artois
9, rue E. Lefebvre
78000 VERSAILLES
Tél : 01 30 97 52 71
bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

STRASBOURG 67 - 68
Caserne Turenne
42, rue Lauth
67000 STRASBOURG
Tél : 03 90 23 37 06
bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr

PERPIGNAN
11 66 - 99
(RECENSÉS A L'ÉTRANGER)
Caserne Mangin
4, rue Rabelais
66020 PERPIGNAN
Tél : 04 68 35 85 85
bsn-per@dsn.sga.defense.gouv.fr

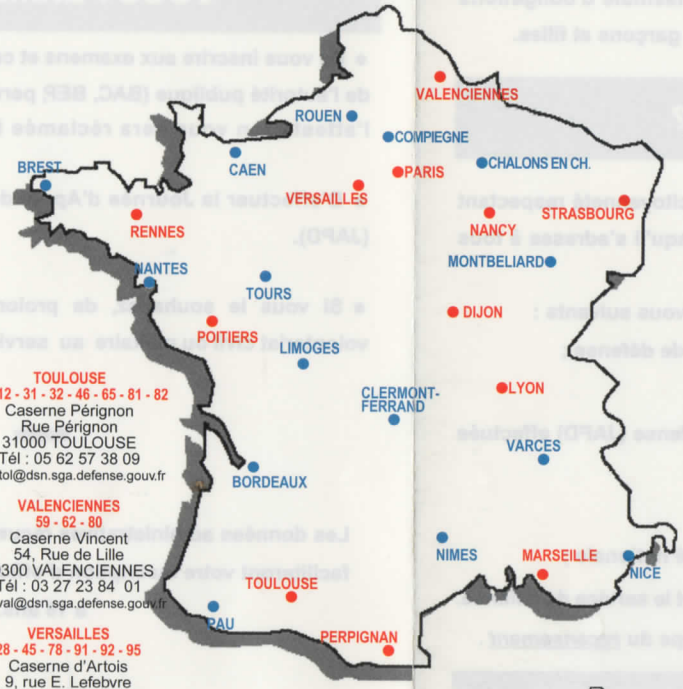

Centres du service national

BREST
22 - 29 - 56
8, rue Colbert
BP81
29240 Brest naval
Tél. : 02 98 37 75 58
csn-bre@dsn.sga.defense.gouv.fr

BORDEAUX
16 - 24 - 33 - 47
Caserne Carayon Latour
33, rue de Rigoulet
33000 BORDEAUX
Tél : 05 57 85 11 13
csn-bor@dsn.sga.defense.gouv.f

ROUEN
27 76
Caserne Philippon
56, rue Saint-Vivien
76000 ROUEN
Tél. 02 32 08 20 40
csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr

MONTBELIARD
39 - 70 - 90 - 25
28, rue du Docteur Flamand
25200 MONTBELIARD
Tél. : 03 81 99 83 85
csn-mbt@dsn.sga.defense.gouv.fr

NANTES
44 - 85
Quartier Mellinet
69, rue du Général Buat
44000 NANTES
Tél. : 02 28 24 26 24
csn-nte@dsn.sga.defense.gouv.fr

NICE
06 - 83
Caserne Filley
2, rue Sincaire
06300 NICE
Tél. 04 93 62 78 68
csn-nic@dsn.sga.defense.gouv.fr

PAU
40 - 64
Caserne Bernadotte,
6, Place de Verdun
64000 PAU
Tél 05 59 40 46 26
csn-pau@dsn.sga.defense.gouv.fr

AJACCIO
2A - 2B
Quartier général Grossetti
1, Bd Albert 1er
20100 AJACCIO
Tél : 04 95 50 93 01
csn-aja@dsn.sga.defense.gouv.fr

CHALONS-EN-CHAMPAGNE 10 - 51 - 52 - 08
Quartier Forgeot
2,rue du général Jansen
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
Tél. 03 26 63 25 05
csn-cha@dsn.sga.defense.go

TOURS
18 - 36 - 37 - 41
Quartier Baraguey d'Hilliers
60 bis, bd Thiers
37000 TOURS
Tél. : 02 47 77 21 55
csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr

NIMES
34 - 48 - 30
Quartier Montcalm
7, Bld Saintenac
30 000 NIMES
Tél. : 04 66 02 31 61
csn-nim@dsn.sga.defense.gouv.fr

CAEN
14 - 50 - 61
Quartier Lorge
rue neuve Bourg l'Abbé
14054 CAEN
Tél. : 02 31 38 47 57
csn-cae@dsn.sga.defense.gouv.fr

LIMOGES
19 - 23 - 87
Quartier St Sernin
88, r. du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
tél. 05 55 12 69 75
csn-lim@dsn.sga.defense.gouv.fr

VARCES
38 - 73 - 74
Quartier de Reyniès
route nationale 75
38760 VARCES
Tél. :04 76 73 43 26
csn-var@dsn.sga.defense.gouv.fr

CLERMONT-FERRAND
43 - 63 - 03 - 15
7, rue auger
63022 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04 73 99 25 77
csn-clf@dsn.sga.defense.gouv.fr

COMPIÈGNE
02 - 60
19, rue de la 8ème Division
60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 23 72 31
csn-com@dsn.sga.defense.gouv.fr

Départements et territoires d'outre-mer

CSN MARTINIQUE :
Quartier Gerbault BP 611
97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Tél : 05 96 39 58 82
csnmartinique@wanadoo.fr

GUYANE :CSN CAYENNE
91, av. du Général de Gaulle
BP 6019 97306 CAYENNE CEDEX
Tél : 05 94 30 69 33
csn.guyane@wanadoo.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE :CSN NOUMEA
9, rue de la République - BP 28
98842 NOUMÉA CEDEX
Tél : 00.687 24 29 30
csnoumea@lagoon.nc

GUADELOUPE :CSN POINTE-A-PITRE
Camp Dugommier - BP 2900
97189 JARRY CEDEX
Tél : 05 90 60 61 68
csn.guadeloupe@wanadoo.fr

RÉUNION : CSN SAINT-DENIS
Caserne Lambert
97709 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9
Tél 02 62 90 84 07
csn.reunion@wanadoo.fr

POLYNÉSIE FRANCAISE :
CSN PAPEETE Caserne LCL Brohe- Arué
Tahiti SP 91558 00200 ARMÉES
Tél : 00.689 46 31 41
csn.ppt@mail.pf

MAJ 14/10/02

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE A L'AGE DE 16 ANS

Ce fascicule concerne
les garçons nés à partir du 1er janvier 1979
et les filles nées à partir du 1er janvier 1983

direction du service national

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Le recensement

Démarche civique obligatoire pour les filles et les garçons à l'âge de 16 ans

LE RECENSEMENT

s'inscrit dans un véritable

PARCOURS DE CITOYENNETE

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a suspendu l'appel sous les drapeaux pour les jeunes garçons nés après le 31 décembre 1978 et a créé un ensemble d'obligations s'adressant dorénavant à tous les Français, garçons et filles.

POURQUOI ?

Cette loi institue un véritable parcours de citoyenneté respectant les principes d'universalité et d'égalité puisqu'il s'adresse à tous les jeunes Français, filles y compris.

Ce parcours est constitué des trois rendez-vous suivants

- un enseignement à l'école des principes de défense ;
- le recensement à 16 ans ,
- la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) effectuée avant 18 ans, pouvant être prolongée par :
- une préparation militaire ;
- un volontariat au service de la collectivité nationale ;
- un engagement dans la réserve militaire et le service de défense.

A l'heure actuelle, vous en êtes donc à l'étape du *recensement*

QUE DEVEZ-VOUS DONC FAIRE ? OU ET QUAND ?

- Vous devez vous inscrire (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) tout simplement à la *mairie* de votre domicile ou au consulat si vous résidez à l'étranger, dès *votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent*.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et, le cas échéant, de tout document justifiant de votre nationalité française.

- Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Vous devez la conserver.
- Un livret d'information vous sera également remis.

LE RECENSEMENT VOUS PERMETTRA :

- De vous inscrire aux examens et concours soumis au contrô de l'autorité publique (BAC, BEP, permis de conduire...) ; l'attestation vous sera réclamée lors de ces inscriptions

- D'effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défens (JAPD).

- Si vous le souhaitez, de prolonger cette journée par u volontariat civil ou militaire au service de la défense du pay

Les données administratives recueillies lors du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le

Bureau du service national (BSN)
ou centre du service national (CSN)
dont vous allez dépendre une fois
le recensement effectué (adresses au recto).

Internet http://www.defense.gouv.fr

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE